

Communiqué de presse

Un terrain à Rolle identifié pour accueillir un nouveau gymnase cantonal

Le Conseil d'État vaudois a validé un crédit d'études de 400'000 francs en vue de l'implantation à Rolle d'un nouveau gymnase cantonal. Ce projet s'inscrit dans la stratégie du Canton visant à rapprocher les lieux de formation postobligatoire des jeunes dans les différentes régions.

La Direction générale de l'immobilier et du patrimoine (DGIP) et la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) ont identifié un site situé à l'est du périmètre des Vignes sur la Commune de Rolle comme emplacement idéal pour un nouveau gymnase sur la Côte. Cette région avait été confirmée comme prochain objectif en septembre 2024 lors de la présentation de la stratégie à l'horizon 2040 des lieux de formation de l'enseignement postobligatoire. Proche de la gare CFF et du centre, ce site bénéficie d'une excellente accessibilité et d'un fort potentiel d'intégration urbaine.

Première étape vers la réalisation de ce gymnase, le Conseil d'État a validé un crédit d'étude à hauteur de 400'000 francs. En parallèle, pour que ce projet puisse se concrétiser, la Commune de Rolle engage de son côté la planification du site des Vignes qui combine le gymnase cantonal, des logements, des activités et des équipements publics. Le plan d'affectation, conduit selon la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), permettra d'assurer une urbanisation cohérente et durable autour de cet équipement structurant. Sa mise à l'enquête est envisagée à l'horizon 2028, pour une entrée en vigueur autour de 2030.

Un accord-cadre issu d'un partenariat public-privé

Le développement du site reposera sur un partenariat tripartite entre la Commune de Rolle, l'État de Vaud (DGEP et DGIP) et la société Next Immobilier SA, représentant les propriétaires fonciers et détentrice d'un droit d'emption sur les deux parcelles concernées. L'État de Vaud deviendra à terme le propriétaire de la parcelle destinée à accueillir le gymnase. Il salue l'engagement de l'ensemble des partenaires engagés sans qui ce projet ne pourrait pas se réaliser.

Ce gymnase devrait accueillir jusqu'à 1'200 élèves maximum. Son ouverture marquera une étape majeure pour l'offre éducative de la Côte et du territoire cantonal dans son ensemble. Elle pourrait intervenir à la rentrée 2033. Le canton de Vaud compte aujourd'hui 22'250 jeunes en formation professionnelle dans 18 écoles professionnelles et supérieures ainsi que 14 050 gymnasiennes et gymnasiens répartis dans 15 gymnases.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 octobre 2025

Renseignements pour les représentantes et représentants des médias uniquement :

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'État, 021 316 61 82
DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'État, 021 316 30 65
Rolle, Monique Choulant Pugnale, syndique, 021 822 44 42

Annexe :

[La stratégie du Canton pour la formation postobligatoire à l'horizon 2040](#)